

Samuel 30 mai 1868.

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAHITI 17. — N° 22.

TE VEA NO TAHITI.

Mahina mars 30 me 1868.

Prix de l'abonnement à l'heure : Un an		48 fr.
Un mois	12 fr.	
Trois mois	36 fr.	
Tous les abonnements sont payables à l'avance.		

Pour les Administrations et les Administratrices, à l'exception de celles qui justifient des nécessités particulières.

AU BUREAU DE LA POSTE,

Imprimerie du Gouvernement.

Pour les Administrations, les Administratrices, les Administratrices et les Administratrices.

Les 20 premières pages

20 c. M.

Au-delà de 20 pages

16

Les pages supplémentaires se paient la moitié au prix de la page.

Imprimées au verso de la première page.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Art. 1. — Est mis en œuvre d'un concours pour la langue tahitienne et francophone aux favoris du candidat qui justifiera le plus d'accompagnement dans l'administration ; il devra nécessairement de réussir pour les interprètes attachés d'une manière permanente au service de l'administration. — Nominations, mutations, etc.

PARTIE OFFICIELLE. — Situation de l'Empire : Enseignement supérieur. — Fait divers. — Les ultimes et les batailles. — Nouvellement de port. — Abonnements.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire impérial aux îles Sociétés,

Voulant encourager l'étude des langues françaises et tahitienne, afin de former des interprètes pour ces langues ;

Sur la proposition du directeur des affaires indigènes;

Le Conseil d'administration entends :

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er} (unique). Un concours pour la langue tahitienne entre les élèves du sexe masculin des différentes écoles, aux-deçà de 28 ans, sera ouvert au premier décembre de chaque année de deux ans.

par nous.

Deux prix, de 500 à 2,000 francs, seront décernés aux candidats qui justifient des connaissances les plus étendues en français et en tahitien, et sauront traduire couramment, véritablement et précisément, dans la situation en français et réécriturement.

Les interprètes de l'administration seront rémunérés de préférence à la moitié égale parmi les langues des concours ouverts par le présent arrêté, qui sera publié au *Messager* et inséré dans *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 20 mai 1868.

Papeete, 20 me 1868.

C'est par la RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire impérial :

Le Directeur des affaires indigènes,

Signe : F.-A. BOUET.

Nous, Commandants des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire impérial aux îles Sociétés,

Voilà nécessaire d'assurer le service d'interprète de l'administration à ces employés une position en rapport avec les services importants qu'ils sont appellés à rendre :

Sur la proposition du directeur des affaires indigènes :

Le Conseil d'administration entende :

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Les interprètes attachés d'une manière permanente au service de l'administration seront, après 35 et 30 années de service, droits aux pensions de rentes fixes et annuelles et imputables sur le budget du service dont ils relèvent :

Interprète de 1^{re} classe : 1,500 fr. à 35 ans, 1,000 fr. à 30 ans.

Interprète de 2^{me} classe : 1,000 fr. à 35 ans, 1,000 fr. à 30 ans.

Art. 2. — La mise à la retraite

O VAU, te Tomauua o te man fenus farani i Oceania, te Avahua o te Empereur i te man fenus To-taite,

To te binasoro i te faisoito i te heva rau i te reo farani e te reo tahiti, ia rau, mu hoi te manu anaia faiate parau no tua te reo piti ra;

No te parau a te manu a i te peponi ihapi;

Ia lauroo hima te parau a te appou rau a te Hau,

UA FAUKE E TE FAUKE NEI :

IAVA I (houz rouz). E te manu anaia natihi te item i temau matihiti alio rau, e iriti hima te teo tahiti rau, ia rau, mu hoi i te reo tabiti rau i te maui pipi temau o te manu a i te manu ihapi rau e te e

muu i te aro o te hoo hiu ihapi te toni i te aro i te reo tabiti rau e te e

E te manu anaia natihi i te item i temau matihiti i te manu a i te reo tabiti rau e te manu ihapi rau e te e

taito rau e te ratou i te ito i te ita tatau rau i te iriti hima te tei nei ia hau rau, ia faiate hau ia reo i te Yea e c. nemisi hia i roto i te putia rau parau a te Hau,

Putia rau parau a te Hau,

UA FAUKE E TE FAUKE NEI :

IAVA I. Te manu anaia faiate parau te tamau maia hima i te rau rau i te chipa te Hau rau, ia hau mai ia ratou tau matihiti i te ito i te ita tatau rau i te chipa te Hau rau, ia faiate hau ia ratou tau chipa, e te faiate hau ia ratou tau chipa e te hau mai ia ratou tau chipa ete hau mai ia ratou tau chipa.

Autrau no te manu a i te ito i te ita tatau rau i te chipa te Hau rau, ia hau mai ia ratou tau matihiti i te ito i te ita tatau rau i te chipa te Hau rau, ia faiate hau ia ratou tau chipa ete hau mai ia ratou tau chipa.

IAVA 2. E tia nou te faiate rau

pourra être prononcée d'office après 85 années de service, et dans tous les cas dès l'âge de 65 ans.

Arr. 3. Le présent arrêté sera publié au *Messager* et inséré dans *Bulletin officiel* des Etablissements

pour le 20 mai 1868.

ia hope na matihiti e 25 i te rau ras i te ohiapa, ia nasa a ia na matihiti a 65 i te pauri e fakar mai ia e 65.

IAVA 3. E fasite hima tiaje noi faiate rau manu no roto i te Vea e nemisi hima i roto i te puts val ras parau a te Hau o te faiate rau.

Papeete, le 20 me 1868.

C'est par la RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire impérial :
Le Directeur des affaires indigènes,
F.-A. BOUET.

Par décision de M. le Commandant Commissaire impérial en date du 23 mai 1868, M. BOUET, aide-commissaire de la marine, a été nommé à diriger le service des contributions en remplacement de M. l'aide-commissaire BOUET.

Par décision de M. le Commandant Commissaire impérial en date du même jour, M. d'AGOU de Lacouture, comissaire de marine, a été nommé à remplacer de M. BOUET, aide-commissaire de la marine.

Par décision de M. l'Ordonnateur p. i., du même jour, M. BOUET, aide-commissaire de la marine, a été nommé à engager, communiquer avec le bureau des fonds et inscription maritime, le détail des revues et armements, en remplacement de M. BOUET, officier du même grade.

Par décision de M. l'Ordonnateur p. i., du même jour, M. d'AGOU de Lacouture, comissaire de marine, a remis le détail des subsistances à M. l'aide-commissaire du Meupli.

Par décision de M. l'Ordonnateur p. i., du même jour, M. BOUET, aide-commissaire de la marine, a été nommé à remplacer le commissaire de marine en remplacement de M. BOUET, officier du même grade.

Par décision de M. l'Ordonnateur p. i., du même jour, M. d'AGOU de Lacouture, comissaire de marine, a remis le détail des subsistances à M. l'aide-commissaire du Meupli.

PAR DÉCISION DE M. BOUET,

Le comité chargé de la construction, a été approuvé à engager, communiquer avec le bureau des fonds et inscription maritime, le détail des revues et armements, en remplacement de M. BOUET, officier du même grade.

Par décision de M. l'Ordonnateur p. i., du même jour, M. d'AGOU de Lacouture, comissaire de marine, a été nommé à remplacer le commissaire de marine en remplacement de M. BOUET, officier du même grade.

SITUATION DE L'EMPIRE.

(Extrait)

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement Supérieur.

Collège de France. — Le nombre des auditeurs aux cours du collège suffit à témoigner de la faveur dont jouit ce grand établissement auprès des hommes d'étude. Les laboratoires laissent beaucoup à désirer, mais des améliorations sérieuses peuvent être réalisées que le travail des crédits extraordinaire permettraient de donner aux établissements un large développement.

Bruxelles. — Un décret spécial de l'an 1867 a porté à six le nombre des membres de la Commission du matériel, en adjettant le directeur des bâtiments civils. Cette mesure aura pour résultat d'assurer de nouvelles garanties d'entente aux deux départements de la Maison de l'Empereur et de l'instruction publique. Un plan général des travaux qui pourraient être successivement entrepris dans les diverses parties du Muséum a été préparé par la direction des bâtiments civils, et communiqué à l'assemblée des professeurs, qui ne peut tarder à donner son avis. Un certain nombre d'améliorations de détail ont été obtenues, et il y a tout lieu d'espérer que le travail des crédits extraordinaire sera rapidement terminé.

L'objet d'une transformation depuis longtemps sollicité. La construction de nouvelles galeries et de nouvelles serres, quelle qu'en soit l'urgence, ne peut être effectuée qu'à l'aide de crédits extraordinaires.

L'augmentation de 85,000 francs portée au budget du Muséum permettra d'améliorer, à partir du 1^{er} juillet prochain, la situation du personnel et d'accroître les ressources matérielles de la plupart des services.

École des Langues orientales vivantes. — Il a été dit l'an dernier qu'une Commission mixte, où se trouvaient représentés les ministères de la Justice, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'instruction publique, avait été chargée de préparer un projet de réorganisation. Ce projet, soumis à l'Empereur, a été renvoyé par l'ordre du jour. Cependant, certains détails du rapporter devant être discutés très-prochainement : le Corps législatif sera donc bientôt mis à disposition d'un projet de loi conforme.

École française d'Athènes. — Les travaux de l'école se poursuivent, et les explorations scientifiques entreprises par ses membres

qui donne lieu à des mémoires dont il sera ultérieurement rendu compte par l'Académie des Inscriptions ou qui seront insérés dans les Annales des Missions.

Séances et Ecoles d'enseignement supérieur. — En 1866, le nombre des diplômes délivrés par les Facultés et Ecoles a été de 8,762, soit une diminution de 972 sur 1865, et, sur 1864, une augmentation de 454. Ce résultat était prévu, et les motifs de la surrectionnaient qui s'est produite en 1865 ont été sans doute indiqués l'an dernier. Les diplômes délivrés par les Facultés de lettres et de sciences ont été moins nombreux en 1866, le chiffre des grades conférés par les Facultés de droit et de médecine, pendant cette même période, est supérieur de 286 à celui de 1865. En outre, si les résultats définitifs des examens subis en 1867 ne peuvent être constatés à l'heure où nous sommes, un fait demeure acquis, c'est que le nombre des diplômes de bachelier en lettres et de bachelier ès sciences, conférés pendant la seule session d'automne, est presque égal au nombre des mêmes titres délivrés pendant toute l'année 1865.

Si l'impression des candidats atteint le prix que les familles attachent aux grades, une autre constatation ressort des rapports adressés au Ministre par les doyens. Bien que le nouveau règlement pour le baccalauréat soit plus exigeant que l'ancien, on se sent qu'il suppose de la part du candidat moins d'efforts de mémoire et plus de travail de l'intelligence, on signale sur plusieurs points un progrès marqué dans la valeur des épreuves.

Un certain nombre d'étudiants étrangers continuant de suivre les cours de nos grandes Écoles, le Ministre a fréquemment à examiner des titres émanant des Universités allemandes, anglaises ou américaines, dont il collecte l'équivalence à nos diplômes français. Ces équivalences ne sont pas toutes établies, mais plusieurs examens sérieux, mais aucun règle fixe ne les détermine et plus d'une fois les Facultés consultées se sont très-justement déclarées incomplètes, dans l'impossibilité où elles se trouvaient d'établir une relation entre nos diplômes et les pièces très-diverses qui leur étaient soumises. En vue d'assurer à ces concessions toutes les garanties nécessaires, le Ministre a réclamé le concours toujours empêtré du département des Affaires étrangères. Un nombre considérable de documents, imprimés ou manuscrits, ont été déjà rassemblés par les soins de nos agents diplomatiques ; quand ces renseignements auront été traités, il sera possible de constituer une commission internationale qui sera chargée de l'examen, d'après la signification spéciale attachée à chacun des diplômes par le pays d'origine, afin d'établir entre ces titres une relation équitable, justifiée par la nature des épreuves et par le caractère des juges.

De reste, ce n'est pas au seuil point de vue de la valeur des grades que l'on a désiré connaître la constitution des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Des personnes compétentes sont ailleurs étudier, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Russie, les questions relatives au personnel, au matériel, aux méthodes, etc. Les résultats de cette enquête sont à la veille de publication.

enseignement supérieur en France, qui va paraître.

Bien que, aux grises aux exigences d'évaluation, le personnel des Facultés de droit s'est notablement augmenté. A Paris, le rôle des jeunes agrégés a permis de dédoubler tous les cours, sans qu'il ait été nécessaire de réclamer du Trésor de nouveaux sacrifices. Dans les autres Facultés, les professeurs et les agrégés ont fait preuve du même dévouement, toutes les fois que l'intérêt des études a paru exiger la création d'exercices ou de conférences complémentaires.

Si les traitements n'ont pas encore été augmentés, si les collections universitaires sont restées inchangées, la situation, par le passé, n'a été possible cependant, à l'aide du crédit de 12,000 francs octroyé à la Faculté de Médecine de Paris, de créer dans les laboratoires des exercices pratiques de chimie, de physiologie, de physique et d'histoire naturelle. Les résultats obtenus ont pleinement justifié l'allocation du nouveau crédit. Cent vingt-quatorze étudiants, qui désignent plus particulièrement au choix des professeurs l'assiduité de leur travail et leur conduite, ont été distingués entre les quatre cours et ont pris part aux conférences et manipulations.

En outre, le Ministre a, sur ses crédits ordinaires, pourvoi aux besoins d'un laboratoire de physique et de chimie à la Sorbonne, le présent qui fut à la hauteur des meilleures conditions. Les personnes qui déjà pratiquaient les exercices théoriques, voudraient s'exercer aux expériences, trouveront dans ce laboratoire les appareils les plus précieux de la science moderne. Aucune condition de grade n'est exigée à l'entrée. Les élèves ne sont admis pendant trois mois qu'à titre provisoire ; après ce terme et leur aptitude constatée, le Ministre, sur la proposition des professeurs, prononce l'admission définitive.

La même pensée a determiné le Ministre à prescrire la fondation à l'Ecole normale supérieure d'un laboratoire de chimie physiologique dont la direction a été confiée à M. Pasteur.

A la Faculté de médecine, à la Sorbonne, comme à l'Ecole normale, le but est le même : joindre les exercices pratiques à l'écriture, pour préparer des élèves d'élite à devenir des maîtres habiles à fournir à des savants éprouvés tous les moyens de faire avancer la science, en mettant à leur disposition les appareils les plus perfectionnés et les auxiliaires les plus intelligents.

Il convient de rappeler que les collections de la Sorbonne se sont enrichies cette année d'une bibliothèque du plus grand prix, léguée à la Faculté par M. Victor Cousin, qui a, en outre, attaché à cette liberalité une condition spéciale : celle d'une fondation, destinée à assurer la conservation des ouvrages, estimés et choisis d'art qu'il avait rassemblés et à garantir le traitement d'un bibliothécaire.

En terminant ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur, il est juste de dire que les membres du corps enseignant ont continué d'honorer l'Université par leurs publications, dont plusieurs, cette année encore, ont été récompensées par l'Institut.

L'Ecole normale, qui tient aussi par ses classes si forte aux deux enseignements, a repris, après un moment d'erreur, son calme et ses travaux, avec le sentiment plus réellement des devoirs qui s'imposent nécessairement à tous les membres d'un grand corps.

Cours libres. — Le nombre des cours libres autorisés en 1866-1867 a été de 389 à Paris et de 304 dans les départements. Ces cours comprennent les sciences, les sciences appliquées, la littérature, l'histoire, la géographie, la philosophie, l'économie politique, le droit, l'archéologie, les beaux-arts, l'hygiène, l'agriculture. Le nombre des œuvres autorisées a été de 893.

FAITS DIVERS.

LES PHOENIX. — Nous trouvons dans le numéro, de décembre des *Annales du nautisme*, un résumé de ceux-ci évoquant relativement à l'éclairage des côtes sur les différentes parties du globe.

Au 1^{er} janvier 1857, il existait, dans le monde entier, 2,816 phares, dont 1,783 sur les côtes de l'Europe, 674 sur celles de l'Amérique, 162 en Asie, 100 dans l'Océanie, 93 en Afrique.

En ce qui concerne spécialement l'Europe, les côtes les plus éclairées sont celles de la Belgique ; la France vient immédiatement après, puis la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, la Prusse, l'Italie, la Suède et la Norvège, le Portugal, le Danemark, l'Autriche, la Turquie, la Grèce et enfin la Russie.

La Belgique possède un phare par 5 kilomètres de côtes, la France un phare pour 13 kilomètres, l'Angleterre un phare pour 17 kilomètres, la Turquie un phare pour 102 kilomètres, la Russie un phare pour 232 kilomètres.

En dehors de l'Europe, les côtes les plus éclairées sont celles des Etats-Unis. On y trouve un phare pour 32 kilomètres, tandis que le Brésil n'en possède qu'un pour 140 kilomètres.

Ajoutons que sur ces 2,814 phares, 2,300 environ ont été établis depuis 1830, et que plus de puissance a été donnée à la majeure partie de ceux qui existaient alors. Avoir développé les réactions marines et témoigné une profonde solicitude pour la vie des hommes sera une des gloires de notre époque aux yeux de la postérité.

A Marquette vient de mourir un homme qui avait dévoué sa vie tout entière à la vulgarisation de la musique, le docteur Mark. Il a publié lui-même le résumé de ses travaux, intitulé *Le Musicien*, à 9,866 concerts donnés par lui, et à 5,250 conférences qu'il a faites devant 7,645,791 personnes et 2,533,689 aduls. Il a fait écrire l'hymne national anglais *God save the Queen*, et a parcouru 296,690 miles (95,563 lieues), et a dépensé 115,000 £, soit en plus de 25,000 prières sur fortune personnelle. Outre son collège de musique, il a créé plusieurs conservatoires et organisé un grand nombre de petits corps de musique, qu'il appellait *Littlemen* ou les petits hommes ; enfin, l'instruction musicale a été départie d'après son système à plus de 3,000 classes, tant publiques que particulières.

Nous trouvons, dit l'*Institut*, dans un rapport fait à la section chinoise de la société royale asiatique de Londres, section qui se réunit à Shang-Hai, que M. Kingmili, géologue, chargé d'une exploration ayant pour but de localiser les gisements houillers dans les provinces septentrionales de la Chine, n'estime pas à moins de 87,607 milles carrés l'étendue de ces gisements dans le Tchahsia jusqu'à la Corée, le Tchih, jusqu'à la Mongolie, et le Tchinkin au sud de la Mandchourie.

Ca basia houiller occuperait environ 1/2 de longitude. C'est une richesse immense, aujourd'hui perdue, mais qui cesserait de l'être le jour où la navigation sera permise aux étrangers sur les fleuves et les rivières.

— Une découverte intéressante est signalée par un journal suisse, *l'Ami du peuple*, elle a été faite dernièrement à Tessay, près de Romont :

Des archéologues, pré maréchaux, à un pied et demi de profondeur, ont trouvé un statut de Minerve en bronze, dans un bout état de conservation. Il est haute de 8 pouces 8 lignes, soit 0° 365. La tête est recouverte d'un casque à visière allongée, surmontée d'une tête d'oiseau.

La déesse porte la tunique, le plastron, l'épide avec une tête de Gorgone. Par-dessus ces habillements s'étend le manteau que les Grecs appellent *diploïs*, qui passe sous le bras droit et est fixé sur l'épaule gauche.

La paume de la main gauche est appuyée sur la hanche, et le bras droit est élevé. Il est probable que ce bras tenait une lance, qui aura péri par l'usage du temps. Les yeux sont en argent, et un bracelet orné d'un motif de coquilles grecques.

On voit aussi des détails d'argenterie sur l'épide, sans qu'on puisse en déterminer l'usage. Cette statue présente un type très commun. Le dipteron, en particulier, se voit rarement sur les statuts de Minerve. L'exécution est très-soignée ; les fins des détails, l'élegance des draperies, la dignité de la pose, tout dénote une période hellénistique de l'art.

L'endroit où la statue a été trouvée s'appelle Roche-Ferraz ; on n'y a trouvé jusqu'à présent aucun autre vestige d'antiquités de l'époque romaine, et il n'y paraît pas qu'il y ait en bâtiment dans le voisinage immédiat. Mais l'on sait, par d'autres découvertes faites sous l'empereur de Romont et de Zézeries, que cette contrée était habitée à l'époque romaine.

On lit dans le *Savoir public de Lyon* : La ménagerie du parc de la Tête-d'Or possède une hyène pie, plus forte et plus grande que l'ordinaire, et dont l'appétit est prodigieux. Elle s'ennuie de sa cage, il y a deux ans, et fut assez difficile à reprendre, car elle n'hésitait pas à faire fureur, en brisant sa crinière et dévorant ses crocs formidables, contre ceux qui voulaient s'emparer de sa personne. Un des employés du parc dut, pour s'en rendre maître, monter à cheval et lancer au con un nozel couplant à l'instar des lasso des Mexicains.

Malgros son caractère farouche, cette hyène s'affectionna très-vivement à une chienne griffonne qu'on avait placée dans sa cage, et, lorsque l'animal fut échappé, il réussit à la recueillir et à la faire entrer dans les sentiments affectueux, chez les carabiniers en captivité. L'apporteur d'un filet de sanglier, la chienne ne tarda pas à deviner la saveur des logettes, et à soumettre la hyène à ses caprices égoïstes et à son humeur sauvage.

Cette chienne est morte il y a quelques jours. La hyène entoura son agonie des soins les plus affectueux, la réchauffant entre ses pattes et la léchant avec tendresse. Depuis vingt-quatre heures déjà la chienne avait cessé de donner signe de vie, et l'animal féroce continua à se presser contre sa dépouille, bâillant dans le coin le plus obscur de sa cage. Craignant que la décomposition de ce cadavre n'attrahât l'autre, on se décida à l'enterrer à l'affection posthume de la hyène, et l'on réussit à faire croire qu'il mourut de la cage.

On s'aperçut alors que l'autre, dans le fond de la cage, son défunt compagnon de captivité avait pris un exercice débridant tel, que la séparation était complètement impossible. La hyène avait mangé sa bonne amie, sans doute pour que, désormais, elle reposât aussi près que possible de son cœur, et qu'il ce croie rançonné au dehors d'elle que la pensa à longs poils de la chienne, aussi soigneusement écorchée que si elle eût passé par les mains d'un naturaliste.

Samuel 30 mai 1868.

DÉPOSITION UNIVERSELLE

LES ALIMENTS ET LES BOISSONS

I.

Il y a un problème qui depuis cent mille ans peut-être se dresse toutes les vingt quatre heures devant tout homme vivant sur ce monde. A mesure que les rayons du soleil viennent éclairer chaque degré de longitude, quelques millions d'individus, faits à peu près comme vous et moi, s'éveillent, se frottent les yeux et se disent : Que mangeraient-ils aujourd'hui ?

Pour vous qui lisez le journal et pour moi qui l'écris, la question est résolue d'avance. Nous sommes des messieurs, nous vivons au ciel d'un pays développé, nous sommes instruits et savants, nous assurons la production, l'arrivée et l'assimilation de toutes les denrées nécessaires à la vie. Mais il existe peu qui l'est dans une exception ici-haut ; que la grande majorité des hommes n'est pas si sûre de son affaire, et qu'à notre portée, dans cette belle France, il y a des malheureux beaucoup moins rassurés que nous. Peut-être même, en rappelant vos sourcils ou en interroguant vos sinus, viendrez-vous à reconnaître que le hasard des voyages peut égarer les passagers dans toutes régions où la table n'est pas mise. Les gens bien informés vous diront qu'en pareil cas le problème du vivre assurément semblablement l'aurore du plus beau jour.

Le problème de l'alimentation de l'homme, Le sommeil, que les anciens appelaient un présent de dieu, a été dérobé ou réduit les bras de notre existence. Qui dort dans, ou du moins l'organisme qui sommeille a peu de réparations à payer. C'est dans la veille que l'homme se dépense, et plus longtemps qu'il ne voudrait. La contraction musculaire qui produit tous nos mouvements est une ruine ; le travail invisible d'en moindre de graisse phospohorée dans une boîte osseuse, coûte encore plus cher au corps humain : le penser est une destruction dévastatrice ; on s'affame aussi à suivre un raisonnement qu'a couru un bœuf dans le plateau. Le corps s'use plus qu'il n'agit, et quelques idées neuves qu'à charmer des pierres ou à faire des brûlures.

Or si part, certain que nous, hommes sans un milliard trois cent cinquante millions d'hommes sur ce globe terrestre, dont l'eau couvre au moins les deux tiers. Ces 1,350 000 000 d'individus sont construits de telle façon qu'un seul jour de paine nous les indispose ; que deux jours les rendent malades et qu'une semaine les tue. Notre organisme est d'autant plus exigeant qu'il est très parfait ; la délicatesse admirable de cette machine humaine s'achève par des besoins nombreux, incessants et compliqués. Le cheval et le bœuf transverraient dans un pré leur strict nécessaire ; une alimentation végétale leur suffit. L'estomac du lion n'exige que de la viande ; il suffit à l'éléphant de manger de l'herbe. Mais l'homme, qui ne pouvons nous soutenir que par la destruction quotidienne des végétaux et des animaux qui nous consomment. Il faut nous des habiter des plantes, décomposer leurs tissus, prendre aux débris de l'anatomie et de la planète les principes azotés et hydro-carbonés qu'ils contiennent, et appliquer ces divers matériaux à l'encroûtement ou à la réparation de notre corps.

Huit cents grammes de froment et 250 grammes de viande représentent la ration quotidienne de l'homme dans les climats tempérés. A mesure qu'on s'approche des pôles, la proportion de viande doit être augmentée ; elle devient à mesure qu'on avance vers l'équateur. Le froment peut être supplété par des tubercules ou par d'autres céréales moins riches en glucides, pourvu que les doses à double et triple dose, ce qui n'est pas rare, pour l'assurer. On voit de ce que pour immémoire les substances minérales (dans le charbon, fer, potasse, chlorure de sodium, etc.) qui entrent dans la composition des tissus et des liquides du corps. J'écarte même les conditions d'origine végétale qui activent la digestion et l'assimilation de nos aliments principaux : tenons-nous-en, pour l'heure, à la viande et à la farine, et cherchons à déterminer la consommation collective du genre humain. C'est 1,080 600 000 de kilogrammes de blé et 337 millions de kilogrammes de muscle à étreindre tous les jours sur terre.

Que de viande et que de pain ! Or tout cela, le pain comme la viande, doit sortir d'une puissante moindre épaisseur de quelques centimètres en moyenne : c'est l'âge moyen, trésor commun de la vie terrestre. Il est fait de minéraux décomposés par le froid, et d'organismes innombrables détruits par la mort. Toute existence qui s'éteint lui laisse ses débris ; toute vie qui commence lui imprime sa matière. Ce réservoir superficiel emmagasine le passé au profit de l'avenir ; il porte aux étoiles futurs l'héritage des disputes. Il garde aussi l'égoïsme des vivants pour les en faire profiter eux-mêmes, ressortissant de l'ordre des vivants pour l'ordre des morts, et les exactions du bas pour les transmettre en formes.

C'est dans l'humus (ou terre régénérante) que vit le grand secret de la vie alimentaire ; les matériaux de la civilisation, mutaux, pierres, etc., habitent plutôt le sous-sol. L'humus nous donne directement les grains, les fruits, les légumes, la plupart des condiments, et le bœuf nécessaire à la cuisson de nos vivres. Il nous donne indirectement la chair des herbivores, qui est le fond de notre alimentation animale : un kilogramme de bœuf ou de porc lui coûte quatre ou cinq cents kilos d'herbe fraîche. La population virile du globe terrestre dépend en raison des renouvellements que le travail peut extraire du sol ; mais il n'y a pas de rapport entre la quantité d'humus. Supposons que la masse d'humus soit double, l'efficacité du travail humain pour doubler ; réduisez-la au quart de ce qu'elle est, le genre humain sera bientôt réduit au quart.

Malheureusement, l'homme est, par son imprudence un terrible destructeur d'humus. Depuis les siècles les plus reculés jusqu'à la veille du jour où nous sommes, notre espèce a tout fait pour nuire au sol qui nous nourrit ; elle a même réalisé des progrès étonnantes dans l'art d'affamer. Au postérieur. Presque tous les perfectionnements de l'agriculture ont eu pour effet d'empêcher au profit des vivants le passage des humains à mort. Parcourez les pays qui ont été civilisés avec les hommes : n'importe quel pays, dont les hommes sont les plus illustres, vous verrez un sol épuisé, dépoli, dévasté, sans ressources ! partout le rocher mixe à la, et l'humus si bien dévoré que vient siéger et plus étés impuissants à le refaire. Tous les territoires famaeux de l'Asie et de l'Afrique ne vérifient que trop cette affligeante théorie ; la pauvre Grèce n'est plus qu'un orage ; l'Italie méridionale, la Sicile, autrefois si riche, et même certaines régions de la Provence, vous prouveront que je ne mens pas. Si l'

talie du centre et du nord ont conservé et même accru leur fécondité primitive, c'est grâce à la fois des grands propriétaires romains, qui menèrent toute la contrôle en parcs et en jardins d'agriculture, leurs fermes étant en Sicile, en Egypte et en Afrique. Les philosophes et les orateurs du temps fulminaien à qui mieux mieux contre un tel luxe : les villes d'aujourd'hui doivent le bénir.

Pourquoi est la nature en livré à elle-même, l'humus s'accroît suivant une loi presque identique dans toute partie du globe, mais il n'y a pas de rapport entre la densité de la terre et la quantité de carbone qu'elle a puissé dans l'air pendant toute la durée de sa vie. Un animal herbivore ne retient sous forme d'engrais que les moins digestives de ses aliments, mais il meurt à la fin, et son corps paye à peu près la différence. Un carnivore prend beaucoup et rend peu : le lion, par exemple, qui peut vivre quarante ans, dévore en moyenne tous les jours dix kilogrammes de viande. Cette viande, tout au moins aux dépens du sol, par des herbivores, a coûté pour le moins 4 000 kilos d'herbe ; il suit de là qu'un lion de quarante ans coûte au moins 3,540 000 kilos de fourrage vécu, et ce charge de 5,840 wagons de dix tonnes. Mais le lion est rare ; ce n'est pas lui qui a rième tant que pays artificiels magiques : c'est l'homme.

L'homme est le seul animal qui sache allumer le feu ; il a cruellement abusé du don de Prométhée. Les sauvages de tout pays ont brûlé et brûlent les forêts, ces admirables fabriques de terre végétale. Voici une montagne entièrement vêtue de beaux vieux arbres ; l'homme arrive, il y met le feu pour un intérêt misérable, ou même pour un plaisir pur. Dans l'espace de quelques jours, l'incendie dévaste toute forêt qui a été grevée par un vaste bûcher. L'humus reste, il est vrai, mais il n'est plus maintenu par rien ; la première pluie un peu forte l'entraînera dans la vallée. La vallée était déjà fertile, la voilà riche. L'homme y court, la culture, force l'humus à produire du bœuf, de la viande, du vin, du chevreuil, de la laine et tout autres biens à notre usage. L'endroit est bon pour construire une ville ; une flèvre passe au milieu : la cité se fonde, se peuple et devient grande. La civilisation marche ; on s'habille, on se châtie, on s'éclaire, on boit, et l'on mange aux dépens de ce qui reste de la végétation. C'est alors que l'humus devient ruineux pour lui. Les déjections de l'homme et des animaux domestiques lui reviennent du droit : c'est bien le moins qu'on lui rende que nos corps n'ont pas garder. Mais on trouve plus commode et plus court de confier ces résidus à la rivière qui les porte en direction à la mer. Les Romains de la grande Rome étaient tous fiers de leurs égouts qui ont fini par encombrer le lit du Tibre ; en revanche, il n'est pas question d'engrais dans les Géorgiques.

Certes l'agriculture a progressé depuis Virgile. La grande loi de restriction, connue et appliquée depuis des siècles chez les Chinois, avec succès, a été appliquée avec succès par les Romains, avec succès. Nous savons tous, ou presque tous, que, sous peine d'affamer nos descendants, il faut randonner annuellement la terre. Véritablement, ce qu'en nous a donné en récolte. Mais le principe est plus facile à formuler qu'à mettre en pratique. Pour restituer, le bon volonté ne suffit pas : il faut avoir de quoi. Le paysan qui tire sa subsistance d'un demi-hectare aurait beau tenir as vies en partie double et garder, comme un caïman fidèle, les moindres évacuations de son corps, il ne saurait rendre à la terre ce qu'il a dépensé en travail et en sueur ; en souci, en activité cérébrale. Le gros propriétaire fait davantage : il cultive son sol, l'irrigue, l'assèche, et c'est l'œuvre en pratiques artificielles ou artificielles. Les pratiques nourrissent le bœuf, qui fournit l'engrais pour les terres arides. Mais si le bœuf fourni pour les prairies s'en va sur ces céréales, les prairies jaillissent, et non le leur rendra pas de quoi. Quelques agriculteurs délinquants et riches, qui exploitent une terre par plaisir ou par vanité, achètent des engrangs à la ronde. Leur dommage s'en trouve bien, mais les propriétaires voisins en souffrent. C'est une opération qui consiste à décorner Pierre pour courir Paul. En équité, la chose est irréprochable : ces seigneurs usent de leur droit et acquièrent ce qui est à vendre. Mais si l'on se place un peu en voil à que nous devons faire pour l'humus, n'y gagne rien. Un peu de travail, déjapon, et le tout gagne de l'argent.

Le total, quoi qu'en fasse, sera constamment amoindri par une cause naturelle plus puissante que tous nos efforts. L'eau qui circule sous cette aurore de nous, sur notre tête et sous nos pieds, entraîne au jour le jour une certaine quantité d'humus. Les mises ne fournissent que de l'eau distillée : mais quand la pluie a lavé les sillons noircis d'engrais, elle descend, chargée de richesses, aux ruisseaux, aux rivières, aux fleuves et au gouffre immense de la mer. Ainsi le mal s'ensuit tous les jours aux dépens du sol. La nature n'a pas de moyen de faire autre chose. C'est pourquoi il faut amener l'humus à l'égout : elle forme un état dans l'air. Nous avons des qualités d'initiative et de résistance qui nous sont propres ; la force intelligente qui vit en nous, réagit avec des fortunes diverses contre les lois générales : chaque instant de notre vie est une victoire remportée sur la brutalité inconsciente des choses.

Ces dégoûts opimes de la civilisation humaine que le mouvement des eaux porte laisse au fond de la mer, n'ont pas été perdus absolument : elles sont perdues pour nous. Elles servent à noircir des algues, des zoophytes, des infusoires, des microscopiques crustacés et autres bactéries qui vont à leur tour polluer les grès. Un certain nombre de ces grès peuvent également se décomposant sur nos tables ; la mer nous rend parfois-ci par quelques turbios, que les marées de Paris achètent au prix d'un ou deux hectolitres de blé, selon le cours de la Halle, sans s'informer de ce qu'ils ont déjà codifié à la terre.

La couche d'humus est plus épaisse dans les vallées que sur les montagnes et à l'emboîture des fleuves qu'à leur source, on le comprend. Est-il besoin d'expliquer pourquoi les terres vierges, comme les prairies d'Amérique, sont plus riches d'humus que les sols exploités par plusieurs échelles de cultures ? Mais il importe de rappeler à nos agriculteurs que si l'on a pas de fonds de terre dénuées de propriétaires et que les habitants du Far-West s'ils negligent la honte, restituera, seraient bientôt aussi dépourvus que les habitants d'un millionnaire s'ils oublieraient la loi du travail.

Je ne connais qu'un pays qui puisse impunément lever redevances sans rien rendre au sol nourricier : c'est le delta d'Egypte. Ce coin de terre heureux entre tous reçoit, par un privilège à peu près unique, une couche annuelle d'engrais opulent et gratuit. Les pluies qui lavent l'abyssin remplissent le Nil bleu d'une dissolution complète que le grand Nil emporte vers la Méditerranée, mais qu'un

On cultive et on vend des légumes, des fruits et des plantes. Les hommes sont également adorables à vendre et à faire au bout d'une certaine période. Mais il y a quelque chose de mal dans tout cela. Le pays est pauvre et tous les fruits. Et les régions tributaires sans la ville d'aujourd'hui sont des surfaces et de telles ressources que la fertilité universelle de l'Egypte ne se démentira probablement jamais.

C'est un travail fabuleux, mais il faut faire plus que les Egyptiens anciens et modernes l'ont fait. Ils ont travaillé plus que les fabuleux ensembles. Aucune loi ne nous défend de suivre leur exemple et de filtrer tous nos cours d'eau pour l'irrigation et le colmatage avant de les verser dans la mer. Il dépendrait de nous de rendre à l'Océan un liquide presque aussi dépourvu que l'eau de pluie. La dévastation de l'homme peut être si grande que les seules œuvres qui sont toujours possibles sont des forces, le intelligence des montagnes, la régénération arénacée, l'économie intelligente des excréments animaux, et le filtrage des eaux d'eau pour eau d'irrigation.

Ces précautions contre le mal à craindre ne nous dispensent pas de réparer le mal accomplit en déposant un peu la mer si riche de nos déponants. Elle nous donnera des amendements, des engrangements et une prodigieuse quantité d'aliments de premier ordre, quand nous saurons l'exploiter. Considérons seulement à ce travail la cinquième partie de la persévérance que nous mettons à épurer la terre, et je vous promets qu'avant peut tout ira mieux.

(Moniteur.)

EDMOND ADOUT.

→ continua

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉEETE
Du vendredi 22 au jeudi 28 mai 1868 inclus.

- NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.
- 22 mai. Cabot, du Protect. Etno, de 21 ton., cap. Palmer, ven. d'Aussi-en-3-jours.
22 mai. Cabot, du Protect. Hornet, de 23 ton., cap. Putaran, ven. de Teatiroa.
23 mai. Côte angl. Courier, de 22 ton., cap. Watson, ven. de Nouméa.
25 mai. Côte angl. Courier, de 22 ton., cap. Hodgson, ven. de Nouméa en 3-jours.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

PHARMACIE GRAFFE & CARDELLA
SUCCÈSSEURS DE J. PEINET

SPECIALITÉS

Vins médicinaux

Eaux minérales de Vichy et de Cordoule

Drapés de laine du fils de Gille et Coste

90-16mai-1m. Plantes de Javas, de Morison, de Debaut, de Frack, etc., etc.

ECURIES

LIVERY STABLE

RUE DE L'EST.

EAST STREET.

VÉHICULES DE CONSTRUCTION NEUVE
à louer.

Voitures pour aller autour de l'île avec relais sur la route.

Bois à brûler et bois pour navires.

N'adresser à

JAMES HAUGHTON.

Tous les ordres de denrées laissés au magasin de M. S. S. Foster seront exécutés immédiatement.

CHIPIFES RENFRED SURGENCE ROUSSET

C to live.
Carriages always ready to send round the island with relays on the road.

Firewood and coal for sale.

JAMES HAUGHTON.
Any orders left at Mr. S. S. Foster's store promptly attended to.

90-16mai-4

THE BRITISH AND FOREIGN MARINE INSURANCE COMPANY
(Limited)

LIVERPOOL AND LONDON

Capital: ONE MILLION pound sterling

Risks taken and losses made payable in San Francisco, Honolulu, Victoria (V. I.), Vancouver, Sydney, Manila, Calcutta, Bombay, Liverpool, London, or in cash at Papēete, etc., etc., etc., etc.

9-17mai-1a

G. WILKENS, Assuré.

VENTE OU LOCATION DE TERRES.

MOO RAA L-E TE TARAU RAA FRIMA

L'indigène Tico a la, denon-
rant à Mahina, est dans l'intention de vendre à M. J. Brander la terre
Panusto, située dans le district de Ma-
hina et inscrite au n° 104, p. 26.

90-27mai-1a

T'E opua nei Tico a la, tico.
Mahina, i te hoo ari o Mitii John Brander i te fenua ra o Paimalo, te val-
tu to i matuaia tu a Mahina o te
tromi hi a te n° 104, ap. 26.

90-16mai-4

A la femme indigène Balfouri a
Teaharau, denourrur a Aliso, distric
de Punaauia, agressé ce nomb
de son fils Huliani, abordé de Tahiti,
est dans l'intention de vendre à M.
Rued, Agaissé et C° une parcelle de la
terre Teaharau, située dans la ville de
Papeete et inscrite sous le n° 50,
p. 26.

T'E opua nei Thibout Rouss a
Mahina, i tico fenu, i tico i Fape-
ete, i te matuaia ra o Pare, i te horas
tarau ari ari a Th. Steward i te o
varhus na te fenua o Tugabu-
reiro, o te val a i te oto i Papeete i te
tromi hi a te n° 50, ap. 26. 90-27mai-1a

90-16mai-4

L'indigène Teapari a Mo-
rai, propriétaire, dénommé à Pa-
peete, district de Pare, est dans l'inten-
tion de vendre à titre de location à M.
Thomas Siddle une parcelle de la
terre Teaharau, située dans la ville de
Papeete et inscrite sous le n° 56,
p. 26.

T'E opua nei Teapari a Mo-
rai, i tico fenu, i tico i Pare, i te ma-
tuaia ra o Teapari, i te horas
tarau ari ari a Teapari i te o
varhus na te fenua o Tugabu-
reiro, o te val a i te oto i Teapari i te
tromi hi a te n° 56, ap. 26. 90-27mai-1a

90-16mai-4

NATION DE COMMERCE SOIRÉE.

25 mai. Cabot, du Borabora O'Groves, de 29 ton., cap. Lovareck, vav. d'Auckland en 30 jours; 2 passage, M. Redfern et Miltz, anglois, débarqués.

26 mai. Gobet, du Borabora Pillar, de 39 ton., cap. Kauri, ven. de Noumea.

26 mai. Cabot, du Borabora Pillar, de 39 ton., cap. Manatu, franso, 6 indigènes, no libéras.

27 mai. Gobet, du Protect. Astoria, de 48 ton., cap. Martin, ven. d'Auckland en 30 jours; 2 passage, française, débarquée.

28 mai. Cabot, du Borabora O'Groves, de 29 ton., cap. Mahuro, all. aux îles de la vent. 4 passage, 4 passagers, indigènes, dont 1 n'avait pas débarqué.

29 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Paper, all. aux îles de la vent. 4 passage, 4 passagers, indigènes, dont 2 n'avaient pas débarqué.

30 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Hali, anglois, et 2 indigènes, n'avaient pas débarqué.

31 mai. Trois-mâts barque anglaise de 700 ton., cap. Lodox, all. à l'île Nouméa.

2 pass. M. George, anglois, et 1 indigène.

31 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Dunstan, all. à Nouméa.

31 mai. Gobet, du Protect. Astoria, de 39 ton., cap. Webster.

30 mai. Trois-mâts barque anglaise de 300 ton., cap. Duff.

25 mai. Côte angl. Courier, de 22 ton., cap. Pégeas, all. à Nouméa.

26 mai. Cabot, du Borabora Pillar, de 46 ton., cap. Kauri.

27 mai. Gobet, du Protect. Astoria, de 48 ton., cap. Martin.

28 mai. Trois-mâts barque anglaise Margaret Brander, de 318 ton., cap. Nansen.

29 mai. Trois-mâts barque anglaise Margaret Brander, de 318 ton., cap. Nansen.

30 mai. Trois-mâts barque anglaise Margaret Brander, de 318 ton., cap. Nansen.

31 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Yaki.

30 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Ellsworth.

31 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Webster.

30 mai. Trois-mâts barque anglaise Harmon, de 350 ton., cap. Duff.

25 mai. Côte angl. Courier, de 22 ton., cap. Pégeas.

30 mai. Cabot, du Protect. Astoria, de 47 ton., cap. Webster.

26 mai. Cabot, du Borabora Pillar, de 46 ton., cap. Kauri.

27 mai. Gobet, du Protect. Astoria, de 48 ton., cap. Martin.

28 mai. Trois-mâts barque anglaise Margaret Brander, de 318 ton., cap. Nansen.

En vente au bureau de la poste

CODIFICATION

ACTES DU GOUVERNEMENT

PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ET DU PROTECTORAT DES ÎLES DE L'OcéAN ET DE LA PROTECTION DES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ

DU VINTRE

L. LANGOMAZING

JUGÉ IMPÉRIAL A TAHITI

Un vol. in 4° de XXIV-434 p.—Prix (braché): 18 fr.

Paquebots-Poste Français.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Service de Saint-Nazaire à Colon-Applingwall

AVEC ESCALES A FORT-DU-FRANCHE (MARTINIQUE) ET A SAINTE-MARthe (ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE).

Correspondance à l'île de Panama avec les Paquebots des compagnies desservant l'Amérique Centrale et le Pacifique. Départs de SAINT-NAZAIRE le 8 de chaque mois.

Et à APPLINGWALL le 4.

Billets de passage et courriers directs de Saint-Nazaire à San Francisco, et vice-versa.

Prix du passage

De San Francisco à Saint-Nazaire et vice-versa, non compris le transit de l'île de Panam.

78 francs.

Premières cabines, chambres extérieures.....

247,50

Premières cabines, chambres intérieures.....

235,00

Secondes.....

283,75

Entrepôt.....

174,37

Déduction de 25 pour 100 sur les billets d'aller et de retour pour une année.

Salariés de l'Île, San Francisco.

A. M. ELORIDGE, Agent de la Pacific Mail S. S. Co., pour délivrance des billets et connaissance;

A. M. GUY, correspondant de la Compagnie Générale Transatlantique, pour renseignements et informations.

Passage de l'île de Panam.

Compagnie de la Malte du Pacifique.

DE SAN FRANCISCO A NEW-YORK.

Transport de la Malte des États-Unis.

Quitté le wharf de la rue Folsom à 11 heures du matin, aux deux saluaires pour PANAMA, correspondant, par le chemin de fer de Panama, avec un 200 splendides steamer de la Compagnie d'ASPINWALL pour NEW YORK:

Les 10, 18 et 26 de chaque mois de 30 jours—

Les 10, 18 et 26 de chaque mois de 31 jours.

Les 10, 18 et 26 du 18 et 29 correspondant avec le steamer de la Compagnie française transatlantique pour Saint-Nazaire, et le steamer anglais pour l'Amérique du Sud.

Les départs du 10 correspondant avec le steamer anglais pour Southhampton et steamer de la R. R. Company pour l'Amérique Centrale.

Les 10, 18 et 26 toutes les deux semaines par passagers de cabin. Bagage enregistré pour les deux compagnies 100 livres sur charge.

Un chargement expédié toujours à bord. Salut et indemnité administratives, sans frais.

PAPÉETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-30/05/1868.